

Le 1^{er} avril 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

***Assemblée générale de l'Uniopss :* Adoption d'une motion face à la suppression annoncée d'instances de la société civile**

L'Assemblée générale de l'Uniopss, qui s'est tenue le 1^{er} avril, a été marquée par l'adoption, à l'unanimité, d'une motion invitant les députés à revenir sur la décision, prise le 24 mars par la Commission spéciale de l'Assemblée nationale, de suppression des CESER et du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age, instances de la société civile qui contribuent à faire vivre la démocratie citoyenne et à éclairer les autorités publiques avec lesquelles elles sont en lien.

Temps fort institutionnel dans la vie de l'Uniopss, l'Assemblée générale annuelle de l'Union, s'est tenue le 1^{er} avril 2025 dans les locaux de la Fondation de l'Armée du Salut et en visio, en présence de nombreux représentants des adhérents nationaux et des Uriopss. Le président de l'Union, Daniel Goldberg, dont le mandat était arrivé à terme, a été réélu à l'unanimité par le Conseil d'administration.

Dans son rapport moral, adopté à l'unanimité, il a appelé à « *résister face à la brutalisation du monde* ». Pour l'Uniopss, 2024 a été une année de réflexion sur la situation de la société française et sur l'apport des associations des solidarités et de la santé au service des droits fondamentaux des personnes ; une année également de mobilisation dans tous les champs des solidarités, de la petite enfance au grand âge, au cours de laquelle le réseau Uniopss a pris position à de nombreuses reprises face à la pénurie de professionnels et aux difficultés financières croissantes des acteurs associatifs. Enfin, cette année 2024 a été celle de l'affirmation, brandie notamment lors de notre 35^e Congrès qui a rassemblé, à Lyon, plus de 1 000 participants : « *Fiers de prendre soin, Fiers d'être engagés* ».

L'adoption du [rapport moral](#) a été suivie par celles du [rapport d'activité](#) et du rapport financier 2024, également adoptés à l'unanimité. L'Assemblée générale s'est poursuivie par un débat animé par Roland Janvier, chercheur en sciences sociales et président de la commission « Modèles socio-économiques associatifs » de l'Uniopss, autour des évolutions du modèle associatif dans un contexte politique instable et économiquement contraint.

Elle s'est conclue par l'adoption d'une [motion](#) appelant l'Assemblée nationale, réunie en séance publique à partir du 8 avril prochain, à revenir sur la décision prise le 24 mars par la Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de simplification de la vie économique, de la suppression de plusieurs instances de la société civile dont les Conseils

économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER), ainsi que le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCEFA). Le Parlement a-t-il conscience qu'il risque de priver le pays de l'expression de celles et ceux qui le font vivre sur le terrain ?

En revenant sur cette décision, les députés démontreront ainsi, au-delà des mots, que démocratie représentative et démocratie citoyenne sont deux fondements importants de notre République, tous deux à préserver et, plus encore, à vivifier, à l'heure où notre pays est largement fracturé.

Contact presse

Valérie Mercadal

01 53 36 35 06

vmercadal@uniopss.asso.fr



Qui sommes-nous ?

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe près de 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.